

## Conseil Municipal du 21 janvier 2016

### Intervention de Jacky LAVERDURE ancien Maire et ancien ordonnateur

#### **dans le cadre du débat du Rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la commune de La Côte-Saint-André au cours des exercices 2009 à 2014**

Mesdames et Messieurs les élus municipaux, **j'interviens en tant qu'ancien Maire et ancien ordonnateur responsable de la gestion de la commune de La Côte-Saint-André au cours des exercices 2009 à 2014**, laquelle gestion est analysée dans le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui nous est présenté en débat ce soir, **sachant que nous n'avons pas géré l'année 2014**.

Je ne reviendrais pas sur **les constats relevés dans le rapport** par mes colistières, constats qui montrent, s'il en était besoin, que **notre gestion a été sincère et fiable tout au long de la période étudiée 2009-2014**.

Je vais maintenant publiquement analyser la qualité de notre gestion sur la période étudiée à partir des éléments objectifs contenus dans le rapport de la CRC.

Comme dans n'importe quelle entreprise, pour connaître son état de santé financier, le 1<sup>er</sup> élément observé est **la trésorerie et le fonds de roulement**. Nous avons reconstitué la trésorerie et le fonds de roulement à un niveau tout à fait sain : Tableaux 14 et 15.

Je cite le rapport : § 4.1.5.1 « **Le fonds de roulement s'établit en 2014, à 46 jours de charges courantes, alors qu'il se situait à 14 jours en 2009. Cette amélioration résulte du renforcement sur la période de ses ressources propres (2,7 % de variation annuelle moyenne) conjugué à la stabilité de la dette financière.** »

Je cite le rapport : § 4.1.5.2 : « **La trésorerie nette au 31 décembre, sous réserve des variations infra annuelles, connaît une amélioration sensible (de 22 jours de charges courantes en 2009 à 47 jours en 2014, soit un mois et demi de charges courantes).** »

D'autant plus rassurant que les collectivités locales et la Trésorerie ont en principe 30 jours maximum pour acquitter leurs factures.

D'autant plus rassurant qu'une trésorerie faible nécessiterait d'emprunter pour fonctionner !

Le 2<sup>ème</sup> élément observé est la CAF brute (Capacité d'Autofinancement Brute).

Je cite le rapport : § 4.1.1 « **La CAF brute représente potentiellement les ressources dégagées du fonctionnement permettant de couvrir le remboursement en capital de la dette et de financer les équipements.** » Nous avons maintenu une CAF brute à plus de 558000€ en moyenne de 2009 à 2013 et la CAF nette (Tableau13 du rapport p 17/32) qui est la CAF Brute moins le remboursement du capital s'est élevée à 139000€ en moyenne de 2009 à 2013. Certes la CAF encore en dessous des moyennes de la strate mais en nettement progression à comparer aux années d'avant 2008.

#### **Tableau 8 du rapport p14/32 : Charges de gestion**

« **Les autres charges de gestion sont stables sur la période sous revue, excepté aux**

*syndicats d'eau de Bièvre Valloire et à l'AIDA »*

### **Tableau 9 du rapport p 14/32 : Charges à Caractère Général.**

Dans cette période, nous avons réalisé des économies en renégociant de nombreux contrats (assurances, téléphone...), en gérant mieux (Frais postaux et téléphoniques, publications). Mais nous avons aussi subi le transfert massif des dépenses des programmes d'entretien de voirie de l'investissement au fonctionnement en 2010 (§ 4.1.3.2), les surcoûts des énergies à partir de 2011.

### **Tableau 10 p 15/32 et Tableau § 9.3.2 du rapport : Charges de personnel**

L'augmentation des charges de personnel Commune/CCAS cumulés a été de 1,3% en moyenne par an de 2009 à 2013.

Nous avons donc maîtrisé les charges de personnel tout en créant de nouveaux services.

### **Poids de la dette et Capacité de désendettement**

Lors de notre mandat 2008-2013, nous avons recouru à 1,8M€ d'emprunt « seulement » si l'on peut dire, en comparaison aux deux mandats précédents (5M€ à chaque **mandature**), et nous avons assuré : « *la stabilité de la dette financière* » (Rapport § 4.1 5.1).

Mais là encore, **nous avons amélioré sensiblement la situation en ramenant la capacité de désendettement à 10 ans en 2013**. Pour comparer, cette capacité de désendettement était de plus de 15 ans jusqu'en 2008. Nous avons accompli la moitié du chemin. Mais la situation demeure fragile à cause du lourd endettement des années 1999-2002 que nous continuons tous à subir. **En effet, nous devons continuer à rembourser plusieurs emprunts de plus de 1.2M€ contractés dans les années 1999- 2002 jusqu'en 2030-2032.**

### **Investissement**

Nous avons investi 3,315 M€ soit 663 000€ par an en moyenne sur la période 2009-2013 (Dernière ligne Tableau § 5.1 p 22/32). Nous avons en effet dû **tout au long du mandat réaliser des investissements lourds**, dont la plupart n'avait pas été fait précédemment,

- pour raison **de sécurité** (Clocher-Toiture de l'Eglise, Dépendance Est du Château, le 21 Rue de la Halle),
- **de conformité et d'accessibilité** (Salle Aile Nord, 1<sup>ère</sup> tranche Salle des Fêtes du Château), **d'obligation** (1<sup>ère</sup> tranche Cimetière),
- **de sécurité routière et d'aménagements urbains** (Salpêtrière, Carrefour du Ponal, Serve/Cerf Montant, parking Bains-Douches, parking Riot),
- **d'amélioration** (travaux Ecole Maternelle),
- **de renouvellement** de gros matériels techniques sans oublier la transformation du POS en PLU.... (Voir tableau 12 p 17/32)

Alors comment a-t-on pu améliorer de telle manière la trésorerie, la capacité de désendettement tout en investissant à un tel niveau ? Une gestion clairement rigoureuse en fonctionnement, des ventes d'actifs pour 184 000 € (§ 4.1.4 p 16/32)

et surtout **le courage politique, sans gaieté de cœur mais en pleine responsabilité, d'avoir augmenté les impôts locaux en 2009.**

Bien que notre mandat se soit déroulé en pleine crise économique et financière, **nous estimons, rapport à l'appui, que notre bilan est plus que positif tant pour la collectivité que pour les habitants de notre commune.**